



## COMPTE RENDU REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 07 JANVIER 2016

**Présents :** Régine BRICHET, Delphine RIPOCHE, Jaques LEBRUN, Marie GAUTREAU, Mado PARENTEAU, Laïd AOUDJ, Nathalie TURCAS, Anne ROMÉ, Henri SAULGRAIN, David LAGLEYZE Frédéric LEBRUN, Monique CHANET, Céline FOURREAU, Véronique PICHEREAU, Cédric TECHER, Claire GAUDRON  
**Excusés :** Emmanuel NOZAY (Pouvoir à Céline FOURREAU), Sébastien PERROTIN (Pouvoir à Delphine RIPOCHE), Robert MARION  
**Secrétaire de séance :** Véronique PICHEREAU  
**Date de La Convocation :** 04/01/16  
**Diffusion :** Conseil Municipal - Panneau d’Affichage – Site Internet

### ORDRE DU JOUR

**Subventions parlementaires 2016**  
**Indemnités de fonctions des Elus**  
**Décisions modificatives**  
**Questions diverses**

<i>Relevé synthétique des sujets à traiter</i>	<i>Décisions</i>
<b>Approbation du Compte rendu précédent</b>	Approbation à l’unanimité
<b>ORDRE DU JOUR</b>	
<p><b>1°) Subventions parlementaires 2016 (MG) :</b></p> <p>L’Éducation Nationale a inscrit dans ses préconisations, un plan numérique accessible à un maximum d’élèves en complément de l’enseignement traditionnel. Pour équiper les écoles, les collectivités peuvent bénéficier de subventions parlementaires et en 2015, des subventions de 50 % ont été attribuées pour ces équipements.</p> <p>La commission scolaire a étudié les possibilités d’équiper les écoles de la commune et des devis s’élevant respectivement à 6 749 € pour l’école privée et 7 648 € pour l’école publique ont été faits. La commune ne pouvant investir pour une école privée, l’achat serait communal avec une mise à disposition auprès de l’école privée (la circulaire ministérielle 07-142 du 27 Août 2007 permet la prise en charge des dépenses pédagogiques et liées à la location de matériel informatiques pédagogiques). Une convention de mise à disposition sera faite avec l’école privée</p> <p><i>Ces demandes de subventions auprès des parlementaires doivent être faites en janvier et une délibération du Conseil Municipal doit être jointe à chaque dossier</i></p>	<p>Un accord unanime est donné pour faire les demandes de subventions parlementaires pour l’équipement numérique des écoles d’Etriché.</p> <p>Le matériel pour l’école privée sera propriété de la commune et une convention de mise à disposition sera établie entre l’école et la commune</p> <p>Le restant à charge de ces investissements sera pris en compte dans la préparation du budget des écoles</p>
<p><b>2°) Indemnités des Elus (RB) :</b></p> <p>Lors des dernières élections, les indemnités des élus ont été votées selon une enveloppe définie et les fonctions de chacun. Or, après une année de fonctionnement, il s’avère que les taches de Laid se sont avérées plus importantes que prévues. Afin de rééquilibrer ces indemnités, Régine propose d’augmenter l’indemnité de Laïd afin qu’elle soit du même montant que celles des 3<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> adjointe et diminuer la sienne du même montant pour ne pas augmenter l’enveloppe globale. Cette décision prendrait effet au 1er février 2016,</p> <p><i>Une nouvelle délibération répartissant les indemnités de Maire et des Adjoints doit être prise pour entériner cette décision pour le mandat</i></p>	<p>Le Conseil Municipal accepte, par 17 voix pour et une abstention, la proposition du Maire de mettre l’indemnité du 5<sup>ème</sup> Adjoint au même montant que celles des 3<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> adjoints et de diminuer celle de Maire du même montant</p>

<p><b>3°) Décisions modificatives :</b>          Quelques régularisations de crédits de fin d'année sont à effectuer en fonctionnement et investissement. S'agissant de virements de crédits d'un compte à l'autre, le total du budget initial n'en sera pas modifié et les montants de 42.00 € et 2 681.52 € sont les derniers changements à intervenir sur 2015.</p> <p><i>Une délibération doit valider ces mouvements de crédits</i></p>	<p>Un accord unanime est donné pour les régularisations de crédits budgétaires 2015</p>
<b>QUESTIONS DIVERSES</b>	
<p><b>Commission économique (RB) :</b>  <b>Projet multiservices : (DR)</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- En partenariat avec la CCLS et la fédération des boulangers, la commission économique a travaillé sur les réflexions nécessaires au maintien d'un commerce multi services (boulangerie boucherie épicerie...). L'investissement au niveau du bâtiment pourrait être fait par la CCLS (vote en conseil communautaire). Certaines charges de fonctionnement qui restent à définir pourraient être à la charge de la commune.</li> <li>- Avant toute décision et dossier à monter, il est nécessaire d'affirmer ou non une volonté politique sur ce projet important pour l'avenir du commerce sur la commune. Il s'agit de savoir si nous sommes prêts à engager une somme forfaitaire qui reste à définir pour faire fonctionner ce commerce de proximité</li> </ul>	<p>Après avoir étudié ce dossier en réunion d'Adjointes et en Commission Economique, le conseil municipal accepte, à l'unanimité, le principe d'une participation financière pouvant aller jusqu'à 10 000 euros pour le fonctionnement d'un multiservices installé par la CCLS dans le cadre de ces compétences économiques.</p> <p>Des études vont pouvoir ainsi être lancées afin de définir avec plus de précision ce projet et d'en établir la faisabilité</p>
<p><b>Commission Urbanisme (DR)</b>  <b>Plan Local d'Urbanisme</b></p>	<p>Suite au PLU de 2014, quelques points sont discutables et pourraient être revus. De ce fait une modification de ce PLU est à prévoir. Mme Gallard de la DDT sera consultée au préalable pour préparer ce travail.</p>
<b>INFOS DIVERSES</b>	
<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Derniers points sur les vœux et le marché</li> <li>2. Conférence de presse pour zoé le 11 janvier à 11 h</li> <li>3. Pour rappel dates des Commissions Finances : 26 janvier et 22 Février (cette dernière étant à changer en raison d'un Conseil Communautaire le même jour          ⇒ proposition des jeudi 18 février, mardi 24 ou vendredi 26 février</li> <li>4. Espace santé</li> </ol>	<p>Vœux du Maire aux élus sous le signe d'une année de sérénité –</p> <p>Le Marché prévu à l'extérieur sera installé dans la salle en raison de la météo plutôt capricieuse</p> <p>La voiture du SIEMML appelée « Zoé » est à disposition de la commune du 4 au 10 janvier inclus et une conférence de presse est organisée le lundi 11 janvier lors de la reprise</p> <p>La commission Finances aura lieu le 24 Février et celle des Impôts le 25 février – La réunion sur la salle de convivialité du 13 janvier est reportée au 20 janvier – La Commission Roulière se réunira le 12 mars</p> <p>Prévoir une information plus importante de l'Espace santé car les permanences des infirmières sont assez méconnues des nouveaux administrés</p>